

Ministère des Munitions et Approvisionnement.—Le Ministère des Munitions et Approvisionnement fut créé huit mois après la déclaration de la guerre, afin de faire face aux problèmes grandissants que faisaient naître le besoin de se procurer plus rapidement des fournitures de guerre considérables et l'établissement de nouvelles facilités industrielles. Il a remplacé la Commission des approvisionnements de guerre qui, en novembre 1939, avait supplanté le Conseil des achats de la défense créé en juillet 1939, alors que la guerre menaçait d'éclater. D'autres détails sur l'organisation et l'évolution de ce Ministère se trouvent aux pp. xxxiii-xxxiv de l'Annuaire de 1940.

Le Ministère fut organisé de façon à centraliser toutes les fonctions d'achat pour le compte des services de l'armée, excepté pour certaines constructions et facilités semblables; les contrats pour ces dernières ont continué d'être accordés directement par les autres Ministères, comme ceux des Transports, de la Défense Nationale et des Travaux Publics. Le Ministre est autorisé à examiner, organiser, mobiliser et conserver les ressources du Canada à l'effet de fournir des munitions de guerre et des approvisionnements.

Le Ministère fait tous les achats essentiels pour les forces armées du Canada, de même que pour le plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, la mission technique du Royaume-Uni et la mission technique de l'Amirauté britannique. Grâce à un système de contrôleurs pour l'huile, le bois, l'acier, les machines-outils, l'énergie, les métaux, les véhicules automobiles, les réparations de navires et les produits chimiques, il maintient une surveillance stricte sur certaines industries. Les contrôleurs sont organisés en une Commission de contrôle des industries en temps de guerre qui agit comme un organisme consultatif mutuel. Le Ministère employait 1,400 personnes le 1er juin 1941 et, depuis sa création, il a mis à contribution l'expérience de plusieurs hommes éminents dans l'industrie canadienne.

Depuis les débuts du Conseil des achats de la défense à venir au 15 juin 1941, la valeur globale des contrats placés pour le compte du Canada excède \$1,070,000,000. Pendant la même période les achats faits au Canada pour le compte du Royaume-Uni sont d'environ \$750,000,000.

Le besoin d'agrandir et de créer au Canada de nouvelles facilités industrielles pour la production de guerre a conduit au développement d'un vaste programme d'assistance à l'industrie sous forme de capitaux par les Gouvernements du Canada et du Royaume-Uni. Les fonds du Gouvernement furent appliqués à la construction d'usines et à l'achat de machines-outils; mais, dans la plupart des cas, l'exploitation de ces nouvelles facilités fut laissée à des particuliers sous des conditions spécifiées et sujette à la surveillance du Ministère. De plus, le Gouvernement canadien avait adopté la politique d'établir des compagnies possédées entièrement par la Couronne pour la fabrication d'armes portatives et d'instruments de précision, de même que celle de se livrer à des opérations d'achat et de surveillance.

L'assistance donnée sous forme de capitaux de la Couronne à ces compagnies et à l'industrie privée en général (y compris l'assistance financière fournie par le Royaume-Uni) excédait \$510,000,000 à venir jusqu'au 31 mai 1941. Près de 22.7 p.c. de cette somme fut avancée aux manufactures de produits chimiques et d'explosifs; 22.3 p.c., aux fabricants de canons, de montures et d'affûts; 10.4 p.c., aux manufacturiers d'obus; 4.8 p.c., aux chemins de fer; 4.6 p.c., aux manufacturiers d'avions; 3.8 p.c., aux fabricants de machines-outils; et 2.9 p.c., aux manufacturiers de tanks et de transports. Près de 26.6 p.c. a servi à la fabrication de matériaux semi-ouvrés (c'est-à-dire de matériaux dont le procédé manufacturier devait se pour-